

MOE : Comment enregistrer des documents liés au marché ?

Service Client ID Capture (Suzanne) - 2024-11-07 - GESTION FINANCIERE / GESTION DOCUMENTAIRE

Le sous-dossier Marchés peut permettre le dépôt de documents liés aux marchés des entreprises : acte d'engagement, lettre de commande, contrat de sous-traitance, ...



Vous avez la possibilité de les enregistrer sur chaque marché correspondant, en cliquant sur le libellé (surligné en jaune) :



Vous arrivez sur une page descriptive avec les différents éléments financiers de l'entreprise dont :

- n° de marché
- taux de TVA
- Information sur l'avance de démarrage,...



Sur cette même page, vous trouverez le cadre "Documents administratifs" où vous pouvez déposer tous les documents nécessaires comme l'acte d'engagement, le CCAP, le DC4,...

△ Les documents liés au marché ne seront visibles que par l'entreprise et les acteurs de la MOE.